

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 24 (1879)
Heft: 11

Artikel: Acquisition de matériel de guerre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-335031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 11

Lausanne, le 21 Juin 1879.

XXIV^e Année.

SOMMAIRE. — Acquisition du matériel de guerre, p. 241. — † Edouard Pictet, p. 247. — Société des officiers de la Confédération suisse, (section vaudoise), p. 248. — Revue de la presse militaire étrangère, p. 251. — Circulaires et pièces officielles, p. 252. — Nouvelles et chronique, p. 253.

ACQUISITION DE MATÉRIEL DE GUERRE

Les Chambres fédérales, ont récemment adhéré à une demande de crédit de 1,617,599 fr. 60 pour acquisition de nouveau matériel de corps et d'habillement, au sujet duquel un message du 27 mai écoulé donne les renseignements ci-après, en faisant rentrer à sa place, dans le budget général de l'année 1880, le montant de ce budget du matériel :

1. Signes distinctifs de grades	fr. 6,000 —
2. Vestons d'exercice pour l'infanterie	» 35,200 —
3. Habits de travail pour la cavalerie	» 1,955 —
4. » » » pour le génie	» 1,400 —
Total, fr. 44,555 —	

Divers motifs ayant engagé à renoncer à l'acquisition des vestons d'exercice en coton pour les recrues d'infanterie, acquisition commencée en 1877, et à remplacer ces effets d'habillement pour l'avenir par des vestons en drap de capote solide, en allouant le crédit demandé à cet effet pour 1879, vous avez en même temps approuvé notre manière d'agir, et, fondés sur les expériences favorables qui ont été faites avec les vestons en drap de capote, nous croyons qu'il y a lieu d'en continuer l'acquisition, c'est-à-dire de s'en procurer encore cette année de quoi compléter l'approvisionnement dont nous avons besoin et qui a été fixé à 4000. Actuellement, la Confédération en possède 1800, en sorte qu'il faut encore s'en procurer 2200, qui nécessiteront un crédit de 35,200 fr.

A partir de 1881, on n'aura plus à remplacer que les vestons qui seront hors d'usage chaque année, en sorte que, sous ce rapport, le budget sera considérablement soulagé pour l'avenir.

Nous avons besoin de la somme, chiffre 3, pour fournir un habit de travail et un habit de sortie aux 28 écuyers et aux 30 palefreniers des dépôts de remonte et pour munir les places d'armes de la cavalerie des tabliers nécessaires pour le pansage des chevaux.

Afin de porter l'approvisionnement des habits de travail du génie au chiffre de 750 environ, dont nous avons besoin pour en pourvoir deux écoles en même temps, un crédit de 1400 fr. est demandé pour en acquérir encore 100. On n'aura plus besoin non plus, à l'avenir, que de remplacer les habits qui seront hors d'usage.

Les recrutements de 1877 et 1878 sont restés chacun au-dessous du chiffre prévu par le budget de ces deux années. En revanche, le recrutement de 1879, 13,000 recrues, a dépassé de plus de 1000 recrues le chiffre qui avait été pris pour base du budget de matériel, ce qu'il faut attribuer en premier lieu à la suppression de la visite sanitaire du printemps de l'année dernière, et principalement à la forte population

de l'année 1859. En conséquence, le résultat de ce recrutement doit être considéré comme anormal, en sorte que nous n'avons pas cru devoir le prendre comme base de nos calculs pour l'année 1880.

Les relevés qui ont été fournis par le bureau de statistique et qui sont extraits du recensement de la population en 1870 établissent que l'année 1860 comptera environ 23,500 citoyens suisses astreints au service militaire, c'est-à-dire environ 2000 hommes de moins qu'en 1859. Suivant la récapitulation contenue à page 8 du rapport de gestion du Département militaire pour 1878, la proportion des recrues déclarées propres au service en 1877 et 1878 s'élève à 48,1 % de la troupe d'une année appelée au recrutement.

De l'année 1860, qui, en totalité est de	23,500 hommes,
on en recruterait ainsi 48,1 % =	11,398 recrues.
A déduire, suivant page 41 du rapport de gestion ci-dessus mentionné, 8 % faisant défaut, soit	911 »
Il reste	10,487 recrues.

Ce chiffre sera augmenté par les militaires d'années antérieures qui ont manqué l'instruction ou qui ne se sont pas présentés à des recrutements antérieurs; suivant la moyenne des deux dernières années, ils s'élèveront à 25 % environ du recrutement d'une année, soit à

2,622 »

en sorte que le nombre des recrues qui se présenteront à l'instruction sera de 13,109 recrues, chiffre que nous arrondissons à 13,000 et qui, comme cela a été démontré dans le message du 2 juin 1877, suffira pour maintenir les unités de troupes à l'effectif réglementaire.

Ces 13,000 recrues se répartissent entre les différentes armes comme suit :

Infanterie.		Cavalerie.		Artillerie.										Génie.						Total.
Fusiliers.	Carabiniers.	Dragons.	Guides.	Artill. de campag.	Artill. de mont.	Colonn. de parc.	Compagnies de position.	Compagnies d'artificiers.	Train d'armée	Sapeurs.	Pontonniers.	Pionniers.	Pionniers d'infanterie.	Troupes sanitaires.	Troupes d'administration.					
				Canonniers.	Train.	Canonniers.	Train.	Soldats de parc.	Train.											
8712	691	370	80	402	410	40	120	217	140	38	200	113	162	189	163	250	530	73		
9403		450		1780										764				530 73		13,000

Pour 1880, le recrutement sera normal pour l'artillerie et les troupes sanitaires, en sorte qu'il y aura une augmentation des recrues d'infanterie. Le chiffre normal de ces dernières ne pourra toutefois être atteint que lorsque le recrutement extraordinaire des troupes du génie sera supprimé, ce qui ne pourra être le cas qu'en 1882, ainsi que cela a déjà été démontré dans de précédentes occasions.

Quant aux acquisitions de fusils pour 1880, nous mentionnerons ce qui suit :

Dans le message sur le rétablissement de l'équilibre financier, on a fixé comme suit le chiffre total des fusils et des carabines dont on aurait besoin pour que la loi du 20 décembre 1866 reçoive son exécution :

	Fusils.	Total.	Carabines.	Total.
Elite portant fusil	79,046		6698	
Landwehr portant fusil	67,009		4803	
		146,055		11,501
20 % de l'état réglementaire comme réserve		26,500		2,164
Total,		172,555		13,665

Nous possédons en fusils à répétition et carabines :

	Fusils.	Carabines.
a) A fin 1878	144,866	12,789
b) A fin 1879	6,542	668
Total	151,408	13,457

A la fin de 1879, l'élite et quatre années, soit le $\frac{1}{3}$ de toute la landwehr, seront armées de fusils à répétition, tandis que les $\frac{2}{3}$ de cette dernière possèdent le fusil à un coup et le conserveront sans doute jusqu'à leur sortie du service.

Sur ces nouveaux approvisionnements de fusils, il y a environ 100,000 fusils à répétition et 8400 carabines à répétition entre les mains de la troupe; le reste est en magasin. Il manque ainsi environ 200 carabines et 21,000 fusils aux approvisionnements réglementaires, y compris la réserve de fusils, mais non les armes qu'il est généralement nécessaire de remplacer chaque année; il ne faut, en outre, pas perdre de vue que les approvisionnements en magasin ne comptent qu'une petite partie d'armes complètement neuves.

Quoiqu'une partie des armes actuelles ait souffert d'un usage de plusieurs années dans l'instruction, on peut cependant encore les considérer comme de bonnes armes de rechange, et l'on peut sans crainte procéder aux nouvelles acquisitions de fusils d'infanterie dans la mesure qui a été réduite l'année dernière, parce que l'approvisionnement réglementaire de carabines sera complet en 1880; celui des fusils, au chiffre de 172,555, le sera de même dans trois ans, soit donc à une époque où plus du tiers de la landwehr sera encore armé du fusil à un coup.

Pour armer les 9403 recrues ci-dessus mentionnées, il faudra donc, déduction faite des trompettes, tambours, ouvriers, etc., 9098 armes à feu portatives, savoir : 668 carabines; 8430 fusils.

En conséquence de ce qui précède, nous proposons de porter au budget :

300 carabines à fr. 96 — = fr.	28,800
6744 fusils à » 82 50 = »	556,380
Total	Fr. 585,180

Sur les approvisionnements en magasin, nous nous servons ainsi de 368 carabines et de 1686 fusils, chiffres qui, avec les nouvelles acquisitions ci-dessus mentionnées, suffiront pour armer les recrues d'infanterie qui devront être instruites en 1880.

Les unités de prix ont été augmentées de 4 fr. depuis l'année dernière, ce qui provient des changements apportés à l'ordonnance en 1878 et surtout de l'introduction du sabre-baïonnette.

Nous renonçons à l'acquisition de mousquetons de cavalerie, attendu que les approvisionnements suffisent pour l'armement des escadrons à leur effectif actuel, ainsi que pour la diminution extraordinaire qui pourrait se produire dans cet armement.

	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
370 sabres, avec ceinturons, gibernes avec flacons à huile pour dragons	23	—	8,510	—
80 sabres, avec ceinturons, gibernes avec flacons à huile, fourreaux de revolver avec courroie, fonte de revolver pour hommes armés du revolver	26	—	2,080	—
345 courroies de mousquetons avec crochets à . . .	Fr. 7	Ct. 80	Fr. 2,694	—
345 équipements de chevaux au complet, avec filet corde à fourrage, couverture, licol, sangle, sac à avoine, musette et effets de pansage pour dragons	270	—	93,150	—
12 équipements de chevaux au complet pour trompettes	270	—	3,240	—
13 équipements de chevaux au complet pour ouvriers et infirmiers, y compris les sacoches d'ouvriers.	287	20	3,733	60
74 équipements de chevaux au complet pour guides	270	—	21,060	—
4 équipements de chevaux au complet pour trompettes				
2 équipements de chevaux au complet pour ouvriers, y compris les sacoches d'ouvriers.	282	20	564	40
14 instruments de musique, avec cordons et courroies :				
Cornet.				
5	5	—	796	—
Bugle.				
5	48	—	70	—
Baryton en Si-B.				
4	240	—	80	—
à fr.	316	—	740	—
»	5	—	175	—
14 gibernes à musique.	10	—	560	—
8 » de fourrier, avec équipement.	10	—		
74 » de guides, » »	3	50		
50 haches.	16	—		
35 fourragères pour sous-officiers de dragons et de guides nouvellement nommés				

Total pour la cavalerie Fr. 137 450

Les acquisitions de revolvers, autorisées en 1878 et 1879, suffisent pour les besoins de 1880.

3. Artillerie.

	Batteries de campagne	Batteries de montagne.	Colonnes de parc.	Compagnies de position.	Artificiers.	Bataillons du train.	Train de ligne.	Total.
Canonniers	402	38	120	134	36	—	—	730
Train	498	—	205	—	—	194	113	1010
Trompettes	12	2	12	6	2	6	—	40
	912	40	337	140	38	200	113	1780

	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
402 canonniers des batteries de campagne : sabres-scie, porte-sabres-scie et ceinturons	11	60	4,663	20
510 train des batteries de campagne : sabres de cavalerie avec ceinturons et dragonnes	19	—	9,690	—

	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
120 <i>canonniers de colonnes de parc</i> : sabres-scie avec porte-sabres-scie, ceinturons, gibernes avec flacons à huile, fourreaux de baïonnettes et bretelles de fusils	20	65	2,478	—
217 <i>train de colonnes de parc</i> : sabres de cavalerie avec ceinturons et dragonnes	49	—	4,123	—
180 <i>artilleurs de montagne et canonniers d'artillerie de position</i> : sabres-scie avec porte-sabres-scie et ceinturons	44	60	2,088	—
38 <i>artificiers</i> : sabres-scies et porte-sabres-scie avec ceinturons	44	60	440	80
194 <i>train des bataillons du train</i> : sabres-scie et porte-sabres-scie avec ceinturons	44	60	2,250	40
6 <i>trompettes de bataillons du train</i> : sabres de cavalerie avec ceinturons	49	—	114	—
113 <i>train de ligne</i> : sabres-scie et porte-sabres-scie avec ceinturons	44	60	4,310	80
40 <i>instruments de musique avec cordons ou courroies</i> :				
Cornet.	10			
Bugle.	19			
Alto.	5			
Bariton en Si-B.	6			
à fr.	48			
»	480			
			2,214	—
40 gibernes à musique	5	—	200	—
25 » de fourriers avec équipement	40	—	250	—
Total pour l'artillerie			29,819	20

4. Génie.

	Sapeurs.	Pontonnières.	Pionniers.	Pionniers d'infanterie.	Total.
Armés du fusils	159	185	158	250	752
Tambours	3	4	5	—	12
	162	189	163	250	764
				Fr. Ct.	Fr. Ct.
752 sabres de pionniers avec ceinturons, porte-sabres-scie et fourreaux de baïonnettes, gibernes avec flacons à huile et bretelles de fusils			21	50	16,468 —
12 tambours avec accessoires			49	—	588 —
12 sabres de pionniers avec porte-sabre et ceinturons			14	10	169 20
5 gibernes de fourrier avec équipement			10	—	50 —
Total pour le génie.					16,975 20

5. Troupes sanitaires.

530 recrues.

	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
530 sabres-scie avec porte-sabres-scie et ceinturons	44	60		
Total pour les troupes sanitaires			6,448	—

6. Troupes d'administration.

73 recrues.

	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
73 sabres-scie avec porte-sabres-scie et ceinturons	44	60	846	80
10 gibernes de fourrier avec équipement	10	—	100	—
Total pour les troupes d'administration.			946	80
Total de l'armement et de l'équipement.	Fr.		886,702	60

Indemnité d'équipement.

	Fr.	Fr.
1. 18 officiers, commandés comme adjudants, sortant de troupes montées.	30	540
2. 28 officiers, commandés comme adjudants, sortant de troupes non montées	315	8,820
3. 57 indemnités supplémentaires pour officiers qui doivent se monter	300	17,100
4. 202 officiers montés :		
Cavalerie. Artillerie. Génie. Sanitaires. Vétérinaires. Administration.		
20 65 15 50 12 40 .	500	101,000
5. 15 officiers d'artillerie de landwehr, montés, nouvellement nommés	250	3,750
6. 325 officiers non montés, nouvellement nommés :		
Infanterie. Artillerie, Artillerie. Génie. Sanitaires. Administration.		
élite. landwehr.		
270 10 5 15 10 50 .	200	65,000
7. 12 indemnités à des secrétaires d'état-major	80	960
Indemnités à des adjudants-sous-officiers :		
5 montés	115	575
50 sortant des troupes non montées ou montées	80	4,000
Total	Fr.	204,745

(La suite au prochain numéro.)

† EDOUARD PICTET †

Le lieut.-colonel Edouard Pictet, dont nous annonçons la mort prématurée dans notre dernier numéro, avait commencé sa carrière militaire assez tard ; c'est, en effet, en 1860 seulement qu'il fit son premier service, l'école de recrues de pontonniers à Brugg, en qualité d'aspirant à l'état-major du génie.

Après avoir passé l'école centrale de Thoune, l'année suivante, il reçut son brevet de II^e sous-lieutenant aux promotions du printemps 1862.

La même année, lors d'une école d'aspirants d'infanterie, passée à St-Gall sous les ordres de Hans Wieland, on lui proposa déjà d'entrer dans l'ancien état-major général et d'obtenir ainsi un avancement considérable ; il préféra toutefois rester dans l'arme du génie, où il conquiert régulièrement les grades de I^{er} sous-lieutenant, lieutenant et capitaine, en 1864, 1866 et 1868.

Il accompagnait, en 1866, feu le lieut.-colonel du génie Richard Wieland dans sa mission à Vienne et à Florisdorf.